

## HUILE DE COUPE MINERALE

N°FDS : 001 d /F  
Révision : 05/06/2009  
Date de rédaction : 29/07/2009

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Identification du produit : HUILE DE COUPE (MINERALE)  
N° de code Virax : 110101 – 110105 -110120  
Identification du fabricant / distributeur  
**Virax SAS**  
39 quai de la Marne  
BP 197  
51206 Epernay cedex  
France  
Tel : + 33 (0)3 26 59 56 56  
Fax : + 33 (0)3 26 59 56 60  
Service à contacter : Moyens Généraux  
Tel : 03.26.59.56.58  
N° appel d'urgence : INRS  
Tel : 01 45 42 59 59

### 2. DANGERS POTENTIELS

Identification produit dangereux : Néant  
Dangers particuliers pour les personnes et l'environnement :  
Le produit n'est pas étiquetable conformément à la législation européenne en vigueur.  
Système de classification : La classification est conforme aux listes européennes actuelles et complétée par la documentation spécialisée.

### 3. COMPOSITION

Caractéristiques : Hydrocarbures sévèrement raffinés, additifs EP et anti-usure.  
Substances dangereuses : % Id. Phrase R N°CAS Substance

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation : n.a.  
Contact avec la peau : Laver à l'eau savonneuse.  
Retirer les vêtements souillés.  
Contact avec les yeux : Bien rincer à l'eau courante.  
Ingestion : Rincer la bouche.  
Boire de l'eau.  
Consulter un médecin.  
Conseils pour le médecin : -

## HUILE DE COUPE MINERALE

N°FDS : 001 d /F  
Révision : 05/06/2009  
Date de rédaction : 29/07/2009

### 5. MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Produits à utiliser :  
Adaptés : Extincteurs à poudre, mousse, CO<sub>2</sub>  
Non adaptés : Jet d'eau  
Résidus de combustion : SO<sub>2</sub>  
Prévention des risques d'incendie et d'explosion : Tenir éloigné des sources de chaleur et d'ignition  
Protections particulières : -

### 6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL / DE FUITES

Protection des personnes : -  
Précautions pour l'environnement : Ne pas laisser d'écouler dans les canalisations. Dans ce cas, prévenir les autorités compétentes.  
Consignes de nettoyage : Éviter la dispersion et utiliser des substances absorbantes (par ex. sciure, sable ou absorbants spéciaux).

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Éviter la formation de brouillards.  
Stockage : Respecter la réglementation en vigueur concernant les dangers de pollution des eaux.  
Ne pas stocker au contact de substances fortement oxydantes.  
Conserver à l'abri du gel et de l'exposition directe au soleil.

### 8. EXPOSITION DES PERSONNES ET PROTECTIONS ADAPTEES

Composantes dont les teneurs sont soumises à des seuils limites en fonction des postes de travail.

N°CAS	Désignation	Art	Valeur	Unité

Dangers relatifs à l'exposition : n.a.  
Teneurs à surveiller : n.a.  
Protection des personnes : Mesures de protection usuelles. Tenir éloigné des denrées alimentaires. Bien nettoyer les mains avant une pause ou la fin du travail  
- inhalation : si aération insuffisante.  
- protection de la peau : port de gants résistants aux produits chimiques (indice de protection 6 selon EN 374 recommandé, par exemple PVC épaisseur 0.7 mm).  
Se conformer aux prescriptions des fabricants.  
Remarque : Ces données sont établies à partir de nos propres expériences, de la littérature et des informations des fabricants de gants. En pratique dans le cas d'un usage quotidien, la durée maximale d'exposition peut être affectée par de nombreux facteurs et être plus courte que la durée définie dans la norme EN 374.  
- protection des yeux : Port des lunettes de protection recommandé en cas de danger d'éclaboussures.  
- hygiène : Retirer les vêtements souillés.  
- divers : Tenir éloigné des denrées alimentaires.

## HUILE DE COUPE MINERALE

N°FDS : 001 d /F  
Révision : 05/06/2009  
Date de rédaction : 29/07/2009

---

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

ETAT PHYSIQUE à 20°C	: Fluide
COULEUR	: Jaunâtre
ODEUR	: -
CHANGEMENT D'ETAT A 1013 hPa	
- Point d'écoulement limite	: -18°C
- Point d'ébullition	: > 200°C
POINT ECLAIR	: > 200°C
TEMPERATURE D'AUTO-INFLAMMATION	: > 250°C
DENSITE	: 0,87
COMPORTEMENT DANS L'EAU A 20°	: Emulsifiable
VISCOSITE A 40°C	: 30 mm <sup>2</sup> /s ± 2

---

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

---

Réactions dangereuses	: le produit est inflammable.
Résidus de combustion	: SO <sub>2</sub> .

---

### 11. DONNEES TOXICOLOGIQUES

---

Toxicité	:
- LD 50 oral / (rat)	: -
- LD 50 dermatologique / (lapin)	: -
- Ophtalmologique	: Irritation possible en cas de contact cutané ou ophtalmologique.

---

### 12. DONNEES ECOLOGIQUES

---

Biodégradabilité	: -
Classe de pollution des eaux	: Classe 2. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ou à l'égout.

---

### 13. CONSEILS POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS

---

Traitement	: Eviter l'accumulation de déchets. Traiter les déchets en respectant les règles d'usage et la législation en vigueur. Recours à des installations d'incinération adaptées.
Classe de déchets selon EAK	: 12 01 07, Huiles d'usinages minérales non halogènes

---

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

Classé non dangereux pour le transport (ADR/RID, ADN, IMDG, ICAO/IATA).

## HUILE DE COUPE MINERALE

N°FDS : 001 d /F  
Révision : 05/06/2009  
Date de rédaction : 29/07/2009

---

### 15. PRESCRIPTIONS

---

Identification et classification CEE	: Le produit ne fait l'objet d'aucun étiquetage de danger en conformité avec la réglementation européenne en vigueur.
Symboles	: Néant
Phrases R	: 16, tenir éloigné des sources d'ignition
Phrases S	: 26, en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement avec de l'eau. Consulter un médecin.
Autres réglementations européennes	: 29, Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations
Données relatives au règlement 1999/13/CE sur la limitation des composants organiques volatiles (COV) :	: Le produit est exempt de COV.
Classe de pollution des eaux selon VwVws	: 2

---

### 16. DIVERS

---

Révisée le : 05/06/2009

Autres données : Mise à jour conformément à la réglementation CE 1997/2006 (REACH)

Les informations sont destinées à la santé et à la sécurité dans le cadre d'un usage industriel. Il faut par ailleurs se reporter à la législation locale ou nationale relative à la santé, à la sécurité et à l'environnement. Ces informations ne sont pas des indications pour l'utilisation spécifique du produit; pour cela, se reporter à la fiche technique.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur lors de la manutention, du stockage et de la mise en oeuvre du produit, de se référer aux textes législatifs, réglementaires et administratifs en vigueur concernant la protection des travailleurs, de la population et de l'environnement.

Ces données ont été réunies à l'usage des agents, techniciens ou ingénieurs chargés de la sécurité, ainsi que pour le corps médical et les corps d'état habilités.

Nous vous prions par conséquent de bien vouloir transmettre ces informations aux personnels concernés.